



80, Bd Frédéric Mistral
34500 BÉZIERS
04.48.14.00.18
contact@associationagir.fr

Accompagnement des **G**énération pour une **I**nsertion · **R**éussie

3.1 Plan de Formation

Plan de formation Passerelle A2 vers A

PROGRAMME ET PLAN DE FORMATION

Cette formation est ouverte à tout public détenteur du permis A2 depuis plus de deux ans et voulant accéder au permis A. Elle consiste notamment à travailler sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.

I. OBJECTIFS DE LA FORMATION

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Conduire en toute sécurité un véhicule de la catégorie A
- Obtenir l'Attestation de Suivi de la Formation Pratique A à envoyer à la Sous-Préfecture, en vue de recevoir le titre correspondant sur son Permis de Conduire

II. PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

- Public visé : Salariés (être mobile dans le cadre des besoins de l'entreprise : Vente de produits aux entreprises ou aux particuliers, livraisons, entretien, dépannage...). Demandeurs d'emploi (se rendre mobiles dans le parcours d'insertion ou de réinsertion sociale et professionnelle)
- Prérequis : Avoir minimum 20 ans et 2 ans de Permis A2

III. OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET CONTENU DE LA FORMATION

1. Sensibiliser aux risques (Durée 2 heures)

- Présentation : Explications et échanges sur les thèmes suivants : accidentalité, détectabilité, vitesse, conduite et produits psychoactifs
- Présentation : Les élèves sont amenés à s'exprimer sur leurs pratiques et expériences de la conduite moto, sous forme d'un tour de table en cas de formation collective, à partir des éléments suivants : type de permis détenu(s) et année(s) d'obtention, nombre de kilomètres parcourus par an, type de motocyclette(s) utilisée(s), perception des dangers de la route, attentes à l'égard du stage
- Accidentalité, vitesse, détectabilité : Présentation, par l'enseignant, des statistiques globales de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes
- Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des motocyclettes et aux quatre principaux cas
- d'accidents impliquant les motocyclettes
- Explication et échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse :

- Vitesse et perception visuelle
- Vitesse et trajectoire : regard, freinage, maintien de l'allure et accélération
- Vitesse et conséquences sur l'équilibre, la force centrifuge, le freinage, l'adhérence
- Explication et échanges sur les raisons du caractère indispensable du port des équipements de protection pour la sécurité et sur les conséquences, pour l'intégrité physique du motard, de l'absence d'équipement ou d'un équipement inadapté en cas d'accident et/ou de chute.
- Conduite et produits psychoactifs : Statistiques : lien entre produits psychoactifs (notamment alcool, drogues et médicaments) et accidentalité routière
- Explications et échanges sur les effets psychologiques et physiologiques des produits psychoactifs dans le cadre de la conduite
- Les sanctions

2. Préparer à la formation pratique hors circulation (Durée 2 heures)

Durant cette séquence, chaque élève doit disposer d'une motocyclette. L'objectif de cette séquence n'est pas de reproduire les exercices exigés lors de la formation en vue de l'obtention du permis de conduire de la catégorie A2. Il s'agit de s'adapter à un nouveau véhicule (puissance accrue, poids, réactions modifiées à l'accélération et au freinage...) et surtout de démontrer la nécessité d'anticiper et d'adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses. La réalisation des exercices est laissée au choix du formateur, à partir des thématiques listées ci-dessous ; ces exercices peuvent être réalisés avec un passager.

2.1 Explications et travail sur les situations de changements de direction à droite et à gauche :

- Mouvements et positionnements du regard
- Mouvements et positionnements de la tête et du corps
- Comprendre l'utilité du slalom au regard de la réalité des situations rencontrées en circulation et réalisation d'exercices

2.2 Explications et travail sur le freinage :

- Utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon dissociée
- Utilisation du frein avant et du frein arrière, de façon concomitante
- Explications sur le transfert des masses
- Comment s'arrêter et repartir en courbe

2.3 Explications et travail sur les techniques d'inclinaison :

- Réalisation d'exercices sur l'inclinaison de la machine : travail du guidon, des pieds et des genoux

3. Préparer à la formation pratique en circulation (Durée 3 heures)

Durant cette séquence une seule motocyclette est utilisée.

3.1 Circulation :

L'objectif de cette séquence est de réaliser un audit de la conduite du ou des élèves, principalement axé sur la perception, l'analyse, la prise de décision et l'action.

- La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de quatre élèves dans le véhicule suiveur prend place l'enseignant, installé au poste de conduite, en liaison radio avec l'élève

conducteur de la motocyclette ainsi que, le cas échéant, au maximum trois autres élèves en situation d'écoute pédagogique

- Chaque élève effectue 30 minutes au minimum de conduite, à l'issue desquelles 10 minutes sont consacrées au bilan de sa prestation.
- Ce bilan comprend :
 - Le ressenti de l'élève sur sa prestation
 - Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation
 - Un bilan de cette prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, selon toute méthode à sa convenance, accompagné d'explications et de conseils en lien avec la conduite de motocyclettes d'une puissance supérieure à 35 kW
- Clôture de la formation (20 minutes), échange

1. Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre

- **Moyens pédagogiques** : Supports de cours et d'illustrations complètes qui serviront en situation, tableau des familles de panneaux...
- **Moyens techniques** : Salles de cours équipées de moyens multimédia (télé, dvd, vidéoprojecteur...), méthode active et participative, Paper-board, véhicules adaptés à l'enseignement
- **Moyens d'encadrement** : Formateurs titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R) mention moto, et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité

2. Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- Suivi de l'exécution : Pointage des cours pratique sur livret d'apprentissage
- Appréciation des résultats : Évaluations et bilans intermédiaires par objectifs sur livret d'apprentissage, bilan de fin de formation adressé au stagiaire si demandé, délivrance de l'attestation de suivi de formation A

VI. SANCTION VISÉE

Obtenir avec succès la formation réalisée en contrôle continu permettant de vérifier les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats, nécessaires pour circuler de manière autonome et en toute sécurité en tenant compte des spécificités propres à chaque véhicule.

VII. ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE LA FORMATION

- Durée totale de la formation : 7 heures
- Horaires des cours : 9h00-12h00 et 14h00-19h00
- Rythme : En discontinu, à programmer
- Lieu de formation : En centre et sur piste

ASSOCIATION AGIR

Accompagnement des Générations pour une Insertion Réussie

80, Bd Frédéric Mistral 34500 BEZIERS – 04.48.14.00.18

Contact@AssociationAgir.fr

Siret 799 772 207 00012 - APE 8899B - N° d'Agrément I 14 034 0001 0 – N° d'Activité 76340953334